

Du baroque au rock

Cette séance a eu pour fonction de définir de grandes notions et questionnements qui jalonnent notre démarche. Comme il vous l'a été présenté, l'intrusion de la sociologie dans le domaine musicologique en France est encore relativement récente. Mais les apports de textes tels que ceux de Bourdieu, Foucault ou encore Élias (et bien d'autres) permettent d'élargir et d'affiner les filons de recherche dans le domaine de la musique. Pour réaliser une brève synthèse avec vous des grandes idées abordées et qui serviront notre enquête, voici un petit récapitulatif non exhaustif de la première séance :

- La musique est un objet soumis, comme les autres, aux règles établies dans la société où il émerge. Cependant, en tant que médium artistique, la musique, ses institutions, ses genres et ses agents sont tout à la fois utilisés par le pouvoir et agissent également comme pouvoir.

- Les relations de pouvoir qui entourent la sphère musicale sont de diverses natures et jouent à différentes échelles. Il est difficile de tenir une position uniquement verticale (ex : roi > sujet). Si les figures du pouvoir sont multiples et disséminées à tous les niveaux de la société, elles interfèrent également entre elles, soit de manière frontales, soit par jeux de miroirs. Ex : la musique parodique (tel que sur les tréteaux de la Foire ou à l'Opéra-Comique) reprend avant tout les règles (esthétiques, sociales) présentées à l'Académie royale de musique : elle ne s'en moque pas en tant que règle même.

- La création musicale/lyrique à l'époque baroque est hautement hiérarchisée et fonctionne par privilèges. Le compositeur est avant tout un serviteur. Cependant, le XVIII^e siècle voit justement le public commencer lentement à se diversifier ainsi que les foyers de commande/création. La figure du "connaisseur" émerge : celui qui fixe le "bon goût" du fait d'une sensibilité plus fine et en laquelle son éducation lui attribue une forme de légitimité.

- La musique/les musiciens peuvent opérer par dérision et détournement mais aussi en brouillant tout simplement les lignes ; c'est notamment vis-à-vis de la question du genre (des personnages/des interprètes eux-mêmes). Les premiers punks se maquillent et cultivent l'ambiguïté de genre et sexuelle vis-à-vis des normes cis-hétérosexuelles. Rappelons que le travestissement est le propre de la scène.

- En musique comme pour tout art, les règles de goût sont débattues et évoluent considérablement dans le temps. Le beau et le laid, le propre et le sale, sont des constructions sociales (Corbin/Vigarello). Elles dessinent toute une palette d'entre-deux avec laquelle auteur-e-s, artistes et public jouent librement.

Point d'orgue de la séance : la question de l'autorité en musique est fondamentalement proche de la gestion de l'émotion : y a-t-il libération ou contrôle de l'émotion à l'écoute d'une œuvre ?

